

Compte rendu SOMMAIRE
de la réunion du conseil municipal
Séance du 14 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le quatorze mars à vingt heures, le conseil municipal de la Ville de Verdun s'est réuni en séance publique, légalement convoqué le huit mars, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Hazard, Maire.

Etaient présents : M. Hazard, M. Goeuriot, M. Stcherbinine, Mme Prot, M. Weisse, Mme De Palma-Ancel, M. Jacquinet, Mme Dumont, M. Scotti, Mme Ronga, M. Ducrocq, Mme Pinna, Mme Collignon, M. Cortial, M. Griggio, Mme Brabant, M. Dehand, Mme Berrehli, Mme Jacquinet, Mme Watrin, M. Thomas, Mme Ghewy, M. Cormont, Mme Quencez, Mme Vignol, M. Vermelin, M. Simon Burnotte

Absents et excusés : Mme Gretz, M. Laurent, M. Colautti, M. Prot, M. Régent, Mme Crahay

Ont délégué leur droit de vote conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Mme Gretz à Mme Prot
- M. Laurent à Mme Dumont
- M. Régent à Mme Vignol

Le Conseil Municipal constate que le quorum est atteint.

Le Conseil Municipal désigne Madame Ghewy, Conseillère Municipale, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance et M. Kessel, Directeur Général des Services, comme auxiliaire du secrétaire de séance.

2017-03-14-01 – 1.1.1 - Marché V165833L01 – Marché maintenance chauffage et climatisation – Avenant n° 1 – Modification du patrimoine

A l'**unanimité**, le Conseil Municipal **approuve** le projet d'avenant n° 1 portant sur la modification du patrimoine et qui porte la partie maintenance à 9 030.00 € TTC et **autorise** Monsieur le Maire à signer ledit avenant ainsi que toutes les pièces administratives afférentes.

2017-03-14-02 - 1.1.1 - Marché d'assurance "risques statutaires" 2017-2018 – Groupement de commandes

A l'**unanimité**, le Conseil Municipal **autorise** la constitution d'un groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, la Ville de Verdun et le Centre communal d'action sociale de Verdun pour le marché d'assurance « risques statutaires ».

Arrivée de Monsieur Cormont

2017-03-14-03 - 1.1.1 - Lancement du concours pour la construction du centre social et culturel secteur Anthouard-Pré L'Evêque N° de programme A2 16 01

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **moins 5 abstentions** (M. Cormont, Mme Vignol + pv M. Régent, Mme Quencez, M. Simon Burnotte) et Mme Brabant ne prenant pas part au vote :

- **valide** la réalisation du bâtiment avec un budget de travaux de 2 412 450 € HT ;
- **valide** le programme technique détaillé
- **approuve** le chiffrage calculé par le programmiste ;
- **autorise** Monsieur le Maire à lancer la procédure ;
- **approuve** le remboursement des frais occasionnés aux personnes qualifiées composant un tiers du jury conformément à l'article 89 du décret 2016-360 (sur présentation de leur facture faisant référence aux frais de déplacement (selon le barème fiscal de remboursement kilométrique) et aux

frais de présence (prix horaire de l'architecte ou de l'ingénieur multiplié par les heures de présence))

- **fixe** à 3 le nombre de candidats retenus à l'issue de la première phase ;
- **fixe** à 105 000 € HT la prime allouée aux candidats retenus sous réserve que les offres restent conformes au programme initial.

Départ de Monsieur Vermelin

2017-03-14-04 – 1.4.5 - Convention d'objectif et de partenariat avec l'AMSEAA

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le versement d'une subvention de 350 € pour l'année 2017 à l'AMSEAA et autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction.

Sortie de Monsieur Thomas

2017-03-14-05 – 3.1 - Réfection du Chemin des Planchettes : acquisition de la parcelle cadastrée section AO 665 auprès de Monsieur et Madame DENAYER Jason

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **moins 5 abstentions** (M. Cormont, Mme Vignol + pv M. Régent, Mme Quencez, M. Simon Burnotte) **accepte** d'acquérir auprès de Monsieur et Madame DENAYER Jason la parcelle AO 665 moyennant un euro ; l'acte authentique afférent sera passé sous la forme administrative.

2017-03-14-06 - 3.1 - Réfection du Chemin des Planchettes : acquisition d'une emprise de 16m² environ à prélever sur la parcelle cadastrée section AO 328 appartenant à Monsieur et Madame DELAVENA Jean-Claude

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **moins 5 abstentions** (M. Cormont, Mme Vignol + pv M. Régent, Mme Quencez, M. Simon Burnotte) **accepte** d'acquérir l'emprise de terrain sus-désignée auprès de Monsieur et Madame DELAVENA Jean-Claude, au prix de un euro ; l'acte de vente sera passé sous la forme administrative.

2017-03-14-07 - 3.2 - Cession d'une emprise de terrain située au niveau du 93 Côte Saint Barthélémy au profit de Madame Michelle PERICHON

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **moins 4 abstentions** (Mme Vignol + pv M. Régent, Mme Quencez, M. Simon Burnotte) **accepte** de procéder au déclassement de l'emprise sollicitée et **accepte** de céder, une fois classement dans le domaine privé communal, la surface convoitée d'une contenance de 48m², moyennant le prix de 240 €, sachant que l'acquéreur prendra en charge les frais de géomètre ainsi que les frais d'acte rédigé devant la SCP PAQUIN/BALEZEAUX.

2017-03-14-08 – 4.1.5 - Personnel communautaire - Prestations d'action sociale - Convention d'objectifs et de moyens - C.O.S.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec le COS permettant le versement d'une subvention annuelle, la mise à disposition de personnel, de locaux et d'équipements. **Accepte** de prévoir et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

2017-03-14-09 - 4.5.3 - Mise en place du télétravail

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre le télétravail au sein de la collectivité, à savoir :

- information des agents sur la démarche
- appel à candidatures auprès des agents volontaires
- mise en application de ce nouveau mode d'organisation.

2017-03-14-10 – 5.6.1 - Indemnités des élus

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **ne prenant pas part au vote** (M. Cormont, Mme Vignol + pv M. Régent, Mme Quencez, M. Simon Burnotte) **fixe** les taux des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués par référence à l'indice terminal de la fonction publique, en tenant compte :

- des taux maximums autorisés par la strate de population à laquelle appartient la ville de Verdun
- du fait que la ville de Verdun est attributaire de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale,
- de sa qualité de chef lieu d'arrondissement

2017-03-14-11 - 6.1.3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques (P.P.R.T.) INEOS ENTERPRISES SAS sur le territoire des communes de VERDUN, FROMEREVILLE LES VALLONS et NIXEVILLE BLERCOURT - Enquête publique - avis

A l'unanimité, le Conseil Municipal **donne** un avis favorable sur l'enquête publique menée dans le cadre plan de prévention des risques technologiques (P.P.R.T).

2017-03-14-12 – 7.1.2 - Débat d'Orientation Budgétaire 2017

Le Conseil Municipal **prend acte** du Débat d'Orientation Budgétaire 2017.

Départ de Madame Watrin

2017-03-14-13 - 7.1.5 - Location de salles mutualisées des Maisons des Associations - tarifs.

A l'unanimité, le Conseil Municipal **vote** les tarifs suivants par plage horaire à compter du 1^{er} janvier 2017 :

- Plage horaire d'une durée de 4 heures (8h00 – 12h00, 14h00 – 18h00, 19h00 – 23h00).
Tarif = 30,00 €.
- Plage horaire de 1 heure
Tarif = 10,00 €

2017-03-14-14 - 7.2.5. Taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)

A l'unanimité, le Conseil Municipal **accepte** d'assujettir les logements vacants depuis plus de deux ans à la taxe d'habitation.

2017-03-14-15 - 7.10 - Sports - Contrat SACEM pour sonorisation animation sportive

A l'unanimité, le Conseil Municipal **autorise** à engager les démarches auprès de la SACEM et à signer le contrat correspondant ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

2017-03-14-16 - 7-10 - Adhésion à l'Association des Maires de France.

A l'unanimité, le Conseil Municipal **autorise** Monsieur le Maire à adhérer à l'Association des Maires de France et à signer tout document inhérent à cette décision.

2017-03-14-17 - 7.10 - Convention avec la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun pour la régularisation des écritures comptables liées au transfert de la compétence scolaire

A l'unanimité, le Conseil Municipal **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention avec la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun pour la régularisation des écritures comptables liées au transfert de la compétence scolaire.

2017-03-14-18 - 7.10 - Admission en non valeur de produits irrécouvrables

A l'unanimité, le Conseil Municipal **accepte** l'admission en non-valeur de ces titres pour la somme de 1 705.51 € sur l'article 6541.

2017-03-14-19 - 7.10 - Pertes sur créances irrécouvrables - créances éteintes

A l'unanimité, le Conseil Municipal **accepte** les pertes sur créances irrécouvrables – créances éteintes d'une somme de 5 306.40 €.

2017-03-14-20 – 9.1 - Transfert de biens entre associations culturelles des Eglises protestantes unies de Nancy, Lunéville et Verdun

A l'unanimité, le Conseil Municipal **donne** son accord au transfert de la jouissance légale des biens meubles contenus dans le temple de Verdun au profit de l'Association culturelle de l'Eglise protestante unie du Plateau-Lorrain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h07.

VERDUN, le 16 mars 2017

Le Maire,

Amuel HAZARD